

Annexe 2

à l'arrêté n° 2024-10 du 2 février 2024  
relatif à l'élection des représentants des étudiants  
aux conseils de gestion de composantes internes d'Université Paris Cité

Tableau des sièges à pourvoir

FACULTE DES SCIENCES	
CONSEIL DE GESTION DE L'UFR MATHÉMATIQUES ET INFORMATIQUE	
Collège	Nombre de sièges
Collège étudiants	4 (et autant de suppléants)
CONSEIL DE GESTION DE L'UFR SCIENCES DU VIVANT	
Collège	Nombre de sièges
Collège étudiants	6 (et autant de suppléants)

FACULTE SOCIÉTÉS ET HUMANITÉS	
CONSEIL DE GESTION DE L'UFR ÉTUDES INTERCULTURELLES DE LANGUES APPLIQUÉES	
Collège	Nombre de sièges
Collège étudiants	4 (et autant de suppléants)
CONSEIL DE GESTION DE L'UFR D'ÉTUDES ANGLOPHONES	
Collège	Nombre de sièges
Collège étudiants	9 (et autant de suppléants)
CONSEIL DE GESTION DE L'UFR LINGUISTIQUE	
Collège	Nombre de sièges
Collège étudiants	6 (et autant de suppléants)